

HYDRO-EXPLOITATIONS
Société anonyme au capital de 1.968.000 €
Siège social : C/O société OPPORTUNITES – 9 avenue Bugeaud - 75116 PARIS
R.C.S. Paris n° 775 554 595

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous demanderons également de prendre acte de la démission de votre commissaire aux comptes titulaire et de l'accès à ce mandat par votre commissaire aux comptes suppléant. Il vous appartiendra enfin de nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Concernant l'ensemble du groupe HYDRO-EXPLOITATIONS, la production d'électricité de l'année 2015 des sept centrales a été de 25.425.503 kWh, en hausse de 5 % en rapport à celle relevée en 2014.

Le chiffre d'affaires est quant à lui en hausse de 8 %. (Impact du niveau de production + tarif)

CENTRALES	Production 2015 (MWh)	Production 2014 (MWh)	Ecart %	Ventes HT 2015 (en K€)	Ventes HT 2014 (en K€)	Ecart %
LABASTIDETTE	4,377	3,198	+ 37 %	367	191	+92%
MONDAVEZAN	3,241	3,193	+ 2 %	295	288	+2 %
CAMPAGNE	1,700	2,157	- 21 %	167	210	-20%
CLAIRAC	4,508	2,911	+ 55 %	375	238	+58%
TOUZAC	5,540	5,079	+ 9 %	371	329	+13 %
REBOUC	1,680	2,240	- 25%	170	229	-26 %
SAINT AVENTIN	4,380	5,456	- 20%	326	430	-24 %
TOTAL	25,426	24,234	+ 5 %	2,071	1,915	+ 8 %

SF

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, les principaux événements sont les suivants :

LABASTIDETTE

Positionnée sur le canal de Saint Martory, cette unité bénéficie d'une hydrologie quasi constante. Les travaux de rénovation pour l'obtention du contrat d'obligation d'achat terminés fin 2014, la production sur cette période est satisfaisante et le chiffre d'affaires bénéficie du nouveau tarif H07 bien plus attractif que le tarif marché.

Les travaux d'entretien et de révision annuelle ont eu lieu en mars, cette période de mars étant la période de chômage annuel avec la fermeture et la mise à sec de l'ouvrage.

Monsieur Didier MAHOURAT a été recruté pour surveiller la centrale en septembre suite au départ en retraite de Madame MAHOURAT. Monsieur et Madame MAHOURAT étaient logés sur site et souhaitaient rester dans les locaux encore pendant quelques mois. Une convention de prêt à usage a été mise en place début janvier 2016.

Le dossier de renouvellement de la concession est toujours suivi par SERHY INGENIERIE et reste en attente de décision de l'Administration.

MONDAVEZAN

Turbinant également les eaux du canal de Saint Martory, la production des trois unités reste correcte et conserve une stabilité comparée aux périodes antérieures. La variation du chiffre d'affaires correspond à l'indexation dont a bénéficié le tarif + 2%.

Les travaux d'entretien et de révision annuels ont eu lieu également en mars.

Des travaux pour remplacer les trois siphons vieillissants restent toujours à programmer.

Le positionnement du SMEA (Syndicat Mixte Eau Assainissement) –service gérant les eaux du canal de Saint Martory– sur le dossier de renouvellement de la concession de Mondavezan soulève une incertitude sur le devenir de la centrale chez HYDRO-EXPLOITATIONS. Nous avons pris contact avec un cabinet d'avocat spécialisé pour suivre cette problématique.

CAMPAGNE SUR AUDE

Une faible hydrologie explique un niveau de production en baisse par rapport à la même période de 2014. Le chiffre d'affaires est aussi corrélativement en retrait.

La centrale dispose de deux groupes de turbinage (un actif conformément au contrat d'achat EDF, un groupe en secours). Depuis la rénovation la puissance a été sciemment réduite de 700 à 400 KW. S'il fallait comparer les performances aux moyennes historiques il faudrait de fait pondérer.

Le multiplicateur du groupe 2 a fait l'objet d'une révision et a été remis en place fin décembre.

Le dossier concernant la mise en conformité écologique suit son cours. Les travaux devraient commencer sur le premier semestre 2016. Le budget établi à 905 K€ est subventionné à hauteur de 55 %. Une passe à canoé sera également positionnée avec un financement par subvention de 80 %.

CLAIRAC

Avec la remise en service du groupe 1 fin 2014, cette période présente des chiffres conformes aux moyennes.

La procédure relative au litige du sinistre du groupe 1 est toujours en cours. Nous pouvons espérer une indemnisation du préjudice subi au niveau de la perte d'exploitation sur la période de procédure.

Le groupe 4 sinistré est toujours hors service et devra être réparé et remis en service sur 2016. Cela a été réaffirmé par votre conseil d'administration réuni le 10 mai écoulé.

Le dossier sur la mise en conformité écologique suit son cours et reste en attente de directives des services compétents de l'administration.

TOUZAC

La production et chiffre d'affaires sont satisfaisants et conformes aux prévisions.

La toiture a été refaite, les éverites ont été déposées et remplacées par des panneaux en acier.

Comme pour les autres sites, le dossier de mise en conformité écologique est en cours.

REBOUC

Soumise à une hydrologie capricieuse, la production de cette période est en retrait par rapport à l'année dernière.

Des travaux de curage de la prise d'eau, de réfection et d'entretien partiel du canal d'amenée ont été réalisés fin octobre. Le rendement productible devrait en bénéficier.

Comme à CAMPAGNE, depuis la rénovation, la puissance a été réduite à 400 KW et la centrale dispose de deux groupes avec un actif et un de secours.

Une parcelle de terrain bordant la passe à poissons a été achetée pour un montant de 4.000 euros de sorte à pérenniser et sécuriser les droits d'accès aux ouvrages.

Une convention de servitudes est en cours de signature avec les propriétaires du camping jouxtant le canal d'amenée. Cela permettra ainsi d'acter les droits et obligations de chacun.

Le dossier d'étude sur la mise en conformité écologique et du transit sédimentaire reste en attente de l'aval des services administratifs compétents.

SAINT AVENTIN

La production en baisse s'explique en grande partie par un manque d'eau (- 25 %).

Un problème de vibration anormal sur la turbine a été relevé lorsqu'elle atteint sa pleine puissance. SERHY INGENIERIE a lancé des analyses afin de trouver rapidement une solution. Il faut toutefois un niveau d'eau suffisant pour finaliser l'audit. Des capteurs de vibrations ont été positionnés sur la machine afin de la sécuriser.

RESULTAT FISCAL DU GROUPE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, notre société intègre fiscalement ses trois filiales : Société d'Electricité de Guyenne et Gascogne (SEGG), Cerbère et Société Hydro Electrique Saint Aventin.

2. DEPUIS LA CLÔTURE

Le niveau des productions accuse du retard par rapport au premier trimestre N – 1. Les fortes précipitations et la montée des eaux ont perturbé l'optimisation du fonctionnement des centrales.

A CAMPAGNE SUR AUDE, la pompe à vide du groupe 2 doit être remplacée pour finaliser la révision du groupe 2.

Le siphon sur l'usine B de MONDAVEZAN a été remplacé en mars lors de la période de chômage du canal.

Fin mars 2016, la génératrice du groupe 2 de CLAIRAC a subi un dommage électrique. Le groupe 2 devrait être arrêté pour réparation durant un mois. Une déclaration de dommages a été faite auprès de la compagnie d'assurances.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Les chiffres du premier trimestre 2016 sont en léger recul par rapport au premier trimestre 2015 à cause d'une pluviométrie capricieuse en ce début d'année. Le deuxième trimestre devrait retrouver des tendances dans les normes habituelles.

Nous espérons des conditions d'exploitation favorables pour les mois à venir.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

PRISE DE CONTROLE

Notre société n'a procédé à aucune prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SA HYDRO-EXPLOITATIONS détient à 100 % les sociétés suivantes :

- la SARL « S.E.G.G. » (Société d'Electricité de Guyenne et Gascogne) ;
- la SARL CERBERE ;
- la SARL « Société Hydro Electrique de Saint-Aventin ».

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

S'agissant de l'actionnariat salarié, nous précisons, conformément à l'article L 225-102 du code de commerce, qu'aucun salarié ne participe directement ou dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale au capital de la société.

Nous vous rappelons que depuis la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001, le conseil d'administration doit soumettre tous les trois ans aux actionnaires de la société réunis en assemblée générale extraordinaire un projet de résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions déterminées par les dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

Les actionnaires ont déjà eu à se prononcer sur une résolution ayant cet objet, et dernièrement lors de l'assemblée générale du 24 juin 2015.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR HYDRO-EXPLOITATIONS

Pour la société mère HYDRO-EXPLOITATIONS, le résultat net comptable traduit une perte de 8.931 euros contre un bénéfice de 220.409 euros pour l'exercice précédent.

Nous allons maintenant présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 913.351 euros (contre 776.820 euros au titre de l'exercice précédent), soit une hausse d'environ 17,58 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 938.347 euros (contre 791.509 euros au titre de l'exercice précédent) soit une hausse d'environ 18,55 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont dans le même temps élevées à 923.210 euros (contre 812.468 euros au titre de l'exercice précédent) soit une hausse d'environ 13,63 %.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 15.137 euros (contre un déficit de 20.958 euros au titre de l'exercice précédent).

Après un résultat financier déficitaire de 40.375 euros provenant essentiellement des intérêts sur emprunts, en l'absence de distribution de dividendes par nos filiales (contre un résultat bénéficiaire de 243.068 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort déficitaire de 25.238 euros (contre un bénéfice de 222.109 euros pour l'exercice précédent).

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 16.307 euros et en l'absence d'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette comptable de 8.931 euros (contre un bénéfice de 220.409 euros au titre de l'exercice précédent).

RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 DES FILIALES D'HYDRO-EXPLOITATIONS – COMPTES CONSOLIDES

Il est précisé que le périmètre de consolidation du groupe HYDRO-EXPLOITATIONS comprend, outre la société mère, les sociétés S.E.G.G., CERBERE et la SOCIETE HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT-AVENTIN, toutes consolidées selon la méthode de consolidation de l'intégration globale eu égard au contrôle exclusif exercé par la société mère HYDRO-EXPLOITATIONS.

- Pour la Société Electricité de Guyenne et Gascogne (S.E.G.G.), son exercice se solde par un bénéfice de 197.280 euros contre une perte de 211.870 euros à la précédente clôture.
- Pour la société CERBERE, l'exercice se solde par une perte de 39.855 euros contre une perte de 28.352 euros au titre l'exercice précédent.
- Pour la Société Hydro Electrique de Saint Aventin, l'exercice se solde par une perte de 6.129 euros contre un bénéfice de 39.989 euros en 2014.

Après élimination des écritures intragroupe, les résultats consolidés sont reflétés dans le tableau suivant :

(en k euros)	H.E. conso.		H.E.		S.E.G.G.		Saint Aventin		CERBERE	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Chiffres d'affaires	1 913	2074	687	829	567	749	430	326	229	170
E.B.E.	775	755	251	179	152	401	291	174	81	0
Résultat net avant écart d'acquisition	-241	142	-51	-15	-211	197	50	0	-29	-41
Résultat net	-385	-2	-51	-15	-211	197	-82	-132	-41	-53
C.A.F.	394	675	177	139	15	375	197	152	4	10

Le résultat consolidé de l'exercice (part du groupe) ressort déficitaire de 1.530 euros, après amortissement des écarts d'acquisition pour un montant de 144.099 euros.

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice pour son montant de 8.931 euros en totalité au poste « report à nouveau ».

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions suivantes ont été effectuées :

Exercice clos le 31/12/2014	Pas de distribution de dividendes.
Exercice clos le 31/12/2013	Un dividende par action de 1,60 €, donnant droit à un abattement de 40 % au profit des personnes physiques.
Exercice clos le 31/12/2012	Un dividende par action de 1,30 €, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE.

L'article 225-102-1 du code de commerce dans sa rédaction issue de l'ordonnance du 31 juillet 2014 dispose que le rapport de gestion doit désormais mentionner, sauf lorsqu'elles sont des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part le Directeur Général, l'un des Administrateurs, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% , et d'autre part une société dont HYDRO-EXPLOITATIONS posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

Votre Conseil d'Administration n'a connaissance d'aucune convention de la nature de celles visées ci-dessus intervenue entre l'une des personnes désignées par la loi et l'une ou l'autre des filiales de HYDRO-EXPLOITATIONS notamment du fait de la détention de la totalité de leur capital par la société mère.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous communiquons les mandats ou fonctions exercés dans toute autre société durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux de la société.

Françoise FERRI	- Administrateur de la S.A. HYDRO-EXPLOITATIONS. - Présidente du conseil d'administration de la S.A HYDRO-EXPLOITATIONS.
André BOURUET-AUBERTOT	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS.
Alain DRAEGER	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Gérant de la SA SIGMO. - Administrateur des Editions YVON.
Alain FERRI	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Administrateur de la Société Française d'Investissement en France et à l'étranger – SFI. - Administrateur de la société CLARINS. - Administrateur de la société DYNACTION.
Alex LAMY	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Gérant de la SARL FONDATION.
Marc SERVEL DE COSMI	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS.
Tanguy BOULLET	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Gérant de la SARL TBIC.

Madame Charlotte FERRI	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Gérant de la société FINANCIERE DAN
Madame Sophie FERRI	- Administrateur de la SA HYDRO-EXPLOITATIONS. - Gérante de la S.A.R.L. CERBERE. - Gérante de la S.A.R.L. SOCIETE HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN. - Gérante de la S.A.R.L. S.E.G.G.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

Le code de commerce prescrit désormais d'introduire dans le présent rapport des informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la société.

A ce titre, nous présentons la synthèse suivante :

En €	Dettes non échues						Dettes échues	
	Moins de 30 jours		de 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		au 31/12/2014	au 31/12/2015
	au 31/12/2014	au 31/12/2015	au 31/12/2014	au 31/12/2015	au 31/12/2014	au 31/12/2015		
Total des dettes fournisseurs	22.496	38.311	/	/	/	/	/	/

+ factures non parvenues au 31/12/2014 : 179.833 euros.

+ factures non parvenues au 31/12/2015 : 109.709 euros.

DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET ACCES A CE MANDAT PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT – NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Votre commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean-Paul CLARENC, a présenté sa démission de son mandat dans la mesure où il souhaite exercer ses droits à retraite à compter du 1^{er} juillet 2016. Conformément aux dispositions de l'article L 823-1 du code de commerce, nous vous demanderons de prendre acte de cette démission et de l'accès à ce mandat par le commissaire aux comptes suppléant, savoir la société FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL, pour la durée du mandat restant à courir, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Dans ces conditions, vous serez appelés à nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous suggérons la nomination de la société CABINET D'AUDIT CHRISTIAN SABAROTS sise 3 chemin de l'Aviation 64200 BASSUSSARRY, RCS BAYONNE 502 226 558.

INFORMATIONS SUR LA MANIERE DONT LA SOCIETE PREND EN COMPTE LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITE

Notre société se préoccupe considérablement de l'environnement et nos installations ne comportent pas de risques de pollution pour l'environnement.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos commissaires aux comptes.

C'est ainsi que votre conseil se tient à votre disposition pour vous donner toutes précisions ou explications. Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

Sfeui

SFE

HYDRO-EXPLOITATIONS

Société anonyme au capital de 1.968.000 €

Siège social : C/O Société OPPORTUNITES – 9 avenue Bugeaud – 75116 PARIS

775 554 595 R.C.S. Paris

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2011	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1.820.800	1.968.000	1.968.000	1.968.000	1.968.000
Nombre des actions ordinaires existantes	113.800	123.000	123.000	123.000	123.000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
. Par conversion d'obligations.....					
. Par exercice de droits de souscription.....					
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	647.420	690.573	757.530	776.820	913.351
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	370.196	217.577	242.945	419.686	139.347
Impôts sur les bénéfices	16.066	24.508	14.638	- 19.995	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	235.685	69.533	63.073	220.409	- 8.931
Résultat distribué	136.560	159.900	196.800	0	0
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,11	1,57	1,86	3,57	1,13
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,07	0,57	0,51	1,79	- 0,07
Dividende attribué à chaque action	1,20	1,20	1,60	0	0
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	2	2	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	82.256	84.973	88.671	98.243	88.687
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	31.284	33.214	37.962	43.239	39.934

808/

HYDRO-EXPLOITATIONS

Société anonyme au capital de 1.968.000 €

Siège social : C/O Société OPPORTUNITES – 9 avenue Bugeaud – 75116 PARIS

775 554 595 R.C.S. Paris

EVOLUTION DES COMPTES CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN EUROS)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2011	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015
I - CAPITAUX					
Capitaux propres part du groupe	3 818 075	3 984 923	4 003 110	3 421 190	3 419.660
Nombre d'actions ordinaires existantes	113 800	123 000	123 000	123 000	123 000
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 542 898	1 679 626	1 795 527	1 912 945	2.074.190
Résultat d'exploitation	223 642	185 150	444 217	(70 766)	171.479
Résultat net des sociétés intégrées	165 095	33 415	322 189	(241 022)	142.479
Amortissement des écarts d'acquisition	(144 099)	(144 009)	(144 099)	(144 099)	(144.099)
Résultat net consolidé	20 996	(110 594)	178 090	(385 121)	(1.530)
III. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat net consolidé	0,18	(0,90)	1,45	(3,13)	(0,01)
Résultat net des sociétés intégrées	1,45	0,27	2,62	(1,99)	(1,16)